MARIAGES NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES—James Lee Reed à Julia S. Loubat, Guiseppe Di Giovanni à Julia Lavier, Walter J. Dragan à Corinne J. Llorens, Aug. H. Borey, M. D. à Mollie Silcot, Anthony Gruntz à Annie Hellier, Allen M. Keeton à Louise Landry, Emile R. Chevalley à Vve W. J. Burke, Léo M. King à Annie Switzer, Peter Grundorf à femme divorcé de Frederick Seim, Frank Spies à Wilhelmina Engelhardt, Robert Gardner à Valerie Banks, Joseph Clifford à Elenora Jackson, Jasper Jackson à Martha Thomas.

NAISSANCES—Mmes W. Bacher, une fille; B. Franchina, une fille; A. Edler, une fille; C. P. Gaston, une fille: I. W. Franco, une fille; H. Clark, une fille; W. Michues, une fille; P. Rymingeo, une fille; C. Bacher, un garçon; E. A. Droulhet, un garçon; E. C. Shanks, un garçon.

DÉCÈS—G. H. Findorff, 26 ans, 3044 Royale; Vve Catherine Hess, 53 ans, Conti et Galvez; J. Cavé, 27 ans, 603 S. Télémachus; Mme John Wyman, 51 ans, 342 Broadway; Maria Lewis, 71 ans, 2817 Perdido; L. Edwards, 68 ans, 1228 N. Liberté; Eliza Washington, 105 ans, Asile Lafon; M. Goldberg, 59 ans, Infirmerie Touro; J. Martin, 45 ans, 811 Chartres; C. H. Bell, 66 ans, 528 Saratoga; enfant du sexe masculine de Mme J. W. Oser, 3826 Constance; Mary Lewis, 65 ans, Mississipi et Cherokee; P. Bromunta, 80 ans, Hôpital de Charité; Agnès Laine, 18 mois, 1714 Touro; Jenny Derbigny, 36 ans, 2104 St-Louis; L. Suberville, 39 ans, 539 S. Tonti; veuve Mary A. White, 72 ans, 627 Thalie; Nicolo Ragusa, 20 ans, Hôpital de Charité; W. J. Roche, 1 mois, 2608 Thalie.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Jackson Aiken, Herman Wehrmann, Simon Theis, Hy Wm Spreen, Lewis Jackson et Rosalia Jackson.

Edward Linn vs The Germania Insurance Co., réclamation de $600 sur une police d'assurance.

Isidore Schmepf vs Daily States Publishing Co., action en dommages de $20,000.

J. Pat Duke vs H. Durselen, action en recouvrement de $176.89 sur un compte courant.

Demande d'émancipation:

Frederick Arndt.

Florence Leroy vs Wm R. Hutchinson, demande de divorce.

M. E. Irwin vs Kildruff & Beall, réclamation de $188.25.

Thomas C. Bush vs Sylvester P. Walmsley, action en dommages de $933.25.

Deuxieme Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparution:

Eugène Austin, homicide.

Condamnations:

Sidney Chalon, actes de violence, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Albert Boffl, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Trouvés coupables:

Edw. St-Germain, Fred Batch, Warren Boffl, actes de violence.

Acquitté:

L. Songy, violation de propriété.

FAITS DIVERS.

Promotion méritée.

Fernand de Rancé a été nommé chef des détectives hier par l'inspecteur Whitaker, en remplacement de Victor Flotte, décédé.

De Rancé occupait le poste depuis la maladie de Flotte, et il a su par son zèle acquérir la confiance de l'inspecteur.

Tentative d'incendie.

Vers une heure hier matin, des malfaiteurs ont essayé de mettre le feu dans la demeure de Edward Reboll, rue Congrès 626. Les flammes découvertes à temps ont été éteintes par les personnes de la maison.

La fièvre jaune.

Le Rapport d'hier établit qu'il y a eu trois nouveaux cas de fièvre jaune et deux décès. Le nouveau foyer d'infection constaté est au numéro 521 de la rue Montégut.

Nouveaux cas jusqu'à six heures du soir, 3.
Décès, 2.
Total des cas jusqu'à date, 3396.
Total des décès jusqu'à date, 446.
Malades en traitement, 24.
Malades guéris, 2926.

Rapport du Dr White au Bureau de Santé d'Etat.

Service de Salubrité Publique et des Hôpitaux de la Marine.
Bureau du fonctionnaire médical en chef.
Nlle-Orléans, Lne, 31 oct. 1905.

Au Dr Edmond Souchon,
Président du Bureau de Santé d'Etat de la Louisiane.

Le rapport suivant sur la fièvre jaune est respectueusement soumis:

31 octobre—Nouveaux cas, 3.
Fred Barrenson, 1340 Marigny.
Chas Howell, 521 Montégut.
W. H. Capwell, 1222 St-Anne.

DÉCÈS (2)

Décès enregistrés au siège du Bureau de Santé de la ville de la Nouvelle-Orléans:
Joseph Cavé, 603 S. Télémachus.
Nicola Ragusa, 1801 Dumaine. Hôpital.

Pour le Bureau de Santé de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Respectueusement soumis,
J. H. WHITE.
Chirurgien en chef,
par Lazard.

Départ d'officiers du service de santé.

Un ordre du chirurgien général Wyman reçu hier matin rappelle de la Nouvelle-Orléans onze des officiers du service de santé publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis qui y avaient été envoyés pour combattre la fièvre jaune.

C'est à la suite d'un rapport envoyé la semaine dernière par le chirurgien commandant White que ces officiers ont été rappelés.

Quelques-uns étaient déjà en congé, mais ils sont partis, pour la plupart, hier soir par le chemin de fer Queen & Crescent, voyageant ensemble.

Statistiques de la fièvre jaune.

Les fonctionnaires du département des statistiques du service de santé publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis ont à peu près terminé leurs travaux relativement à la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Chaque cas est relaté sur une fiche qui porte le nom, l'âge, l'adresse, le sexe, la nationalité du malade, la date à laquelle sa maladie a été annoncée, le résultat de la maladie, la date de sa mort ou de son rétablissement, le nom du médecin qui l'a soigné, et toutes les notes nécessaires pour indiquer où le malade a été infecté.

Les Maladies de la Peau
sont guéries par
Hydrozone
et
Glycozone
Endossés par la Profession Médicale.
En détruisant les germes, ils aident la nature à accomplir une guérison. Envoyez trente-cinq cents pour les frais d'express sur des Bouteilles d'Essai Gratuites.
Vendus par les Principaux Pharmaciens.
Pas véritable à moins que l'étiquette porte ma signature:
Prof. Charles Marchand.
63-I Rue Prince, N. Y.
Ecrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE et GLYCOZONE.

Employés remerciés.

Le chirurgien J. H. White a été très occupé hier matin à signer les congés de nombreux employés dont les services ne sont plus nécessaires. Le service sanitaire n'en occupe guère plus de cent actuellement, et ce nombre va être réduit graduellement.

Il est certain que d'ici huit ou dix jours il ne restera plus que quelques hommes de l'armée organisée pour combattre la fièvre jaune.

Autres quarantaines levées.

Les dépêches suivantes annonçant la levée d'autres quarantaines sont arrivées hier au Bureau de Santé d'Etat:

—Little Rock, 31 octobre. Les quarantaines de l'Arkansas sont levées à partir du 1er novembre.

—Monroe, 31 octobre. Les quarantaines contre tous les points sont levées à partir de six heures du soir.

—Jennings, 31 octobre. Jennings a levé toutes les quarantaines à partir d'aujourd'hui à six heures du soir.

Jeune vagabond.

Quoique très jeune, Peter Mullen a déjà causé beaucoup d'ennuis à sa mère. N'aimant pas l'école il passait son temps à vagabonder, et sa mère résolut de le mettre au travail. Elle lui trouva un emploi léger, en rapport avec son âge, et pendant deux semaines elle lui prépara avec soin un excellent lunch.

Peter rentrait le soir en disant qu'il avait travaillé et était très satisfait, quoiqu'il n'eut fait que pêcher ou flâner en compagnie d'autres jeunes vauriens. Quand vint le jour de paie, il donna toutes sortes d'excuses à sa mère, mais celle-ci découvrit bien vite la fausseté de ses allégations, et elle pria le surintendant de la Société pour la prévention de la cruauté envers les enfants, M. Agnew, de prendre charge de Peter.

En apprenant hier matin à la cour de recorder qu'il allait être enfermé à l'asile, Peter a pleuré, mais le juge Fogarty s'est montré inflexible.

Si le jeune Mullen se conduit bien il sera rendu à sa mère.

Sous caution.

Ferdinand Jarreau qui, dit-on, avertissait les laitiers lorsque M. Henry Durel, inspecteur du Bureau de Santé qui est son parent et chez lequel il demeure, allait faire une tournée d'inspection, et qui avait été arrêté l'autre nuit à l'angle de la rue Broad et du Bayou Road, sur requête du Dr E. A. White, chef du département d'inspection des aliments, a comparu hier devant le recorder Marmouget sous l'accusation d'intervention dans le service d'un représentant de la loi.

M. Jarreau, qui était défendu par M. Charles Gauthreaux, a plaidé non coupable et a été mis sous caution de $100.

Par divers moyens les laitiers avaient été récemment prévenus des inspections de M. Durel, et le Dr Kohnke, président du Bureau de Santé de la ville, avait reçu de nombreuses lettres à cet égard.

Démission de M. Mallard.

M. Philippe Mallard, agent d'achats de la compagnie de chemin de fer de New Orleans et Northeastern depuis plusieurs années, a donné sa démission, qui prendra effet aujourd'hui, pour s'occuper d'affaires particulières. M. Mallard a fait des affaires de coton heureuses en ces dernières années, et il va entrer définitivement dans le commerce du textile.

Son successeur est M. William Kelleher, qui a rempli jusque hier les fonctions de secrétaire auprès de M. C. C. Harvey, président de la compagnie. Ses qualités reconnues l'ont fait désigner pour le poste important rendu vacant par la retraite de M. Mallard. Celui-ci laisse d'unanimes regrets dans les cercles des chemins de fer.

Arrestation.

M. et Mme Pierre J. Alhay ont été arrêtés en leur demeure rue Chartres 618, hiet soir, par l'agent de police Smith. Ils sont accusés de vente de liqueurs sans licence.

Poudre Dentifrice
PARFAITE DU
Dr. Lyon.
Nettoie, embellit les dents et purifie l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.
PRÉPARÉE PAR
S. H. Lyon, D.D.S.
7jan—1an—mer

L'enquête sur les travaux d'égouts défectueux.

L'enquête sur les défectuosités constatées dans la construction des égouts à divers points de la ville, enquête dont est chargé le bureau consultatif d'ingénieurs, a commencé hier matin, quand les quatre ingénieurs dudit bureau, le maire Behrman, des membres du Bureau des Eaux et Egouts et d'autres ingénieurs ont inspecté les travaux exécutés par l'entrepreneur T. J. Shea dans l'avenue Jourdan, près de la rue St-Claude.

MM. le maire Martin Behrman, Rudolph Hering, le major Harrod, Goe. W. Fuller, A. C. Bell, Geo. G. Earl, Lewis Johnson, John J. Frawley, John C. Bartley, sténographe officiel, F. S. Shields et des représentants de la presse sont partis à neuf heures du matin pour l'endroit où devait commencer l'inspection.

L'ingénieur Hering est descendu dans la profonde tranchée et a constaté que plusieurs tuyaux étaient disjoints, un fait dû, a dit l'entrepreneur Shea, à l'affaissement d'au moins deux pieds causé par l'erreur des ingénieurs du Bureau des Eaux et Egouts.

En réponse à une question M. Shea a déclaré qu'il avait remarqué l'affaissement il y a environ deux mois, après la pose des tuyaux.

Il ajouté qu'il était convaincu que l'affaissement s'était étendu sur une distance d'au moins trente-cinq pieds dans la direction des bois, et qu'il serait bientôt urgent d'ouvrir une tranchée pour examiner les conduits.

Le maire Behrman a dit qu'il désirait que M. Shea exposât ouvertement l'état de choses tel qu'il existait.

M. Shea a répondu qu'il ne voulait couvrir personne et qu'il était prêt à répondre à toutes les questions.

M. Earl a dit que des planches et du gravier avaient été placés sous les tuyaux à l'endroit où l'affaissement s'est produit, mais M. Shea, informé de cette assertion, a déclaré qu'il n'en savait rien

Ce point va être éclairci prochainement, quand les tuyaux seront enlevés.

D'autres égouts ont été inspectés durant l'après-midi.

MORTE A L'HOPITAL

Mme Sidney Troxler qui a été accidentellement blessée dans une fabrique de mousse à l'angle des rues Hagan et St-Pierre, ces jours derniers, est morte à l'hôpital des suites de ses blessures hier après-midi à quatre heures.

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-7.
Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant:
Gaston Bordat.
Veuve Claverie.
A. Henno.
Jean Pierre Isor.
de Périgny.
Pichon Martial.
Henry Thirion.
Jean Emile Angousset.
Jean François Arrenguet.
Pierre Labourdette.
Pierre Pédécastaing.
Gontran Charles Weil.
oct—1905

GRAND JURY.

Les membres du grand jury se sont réunis hier après-midi et après quelques heures de délibérations ont présenté au juge Chrétien une accusation d'incendiaire contre Joe Martin.

ATHENÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1905.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"ALFRED DE VIGNY ET SES ŒUVRES".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1906 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écoller régle, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIÈRE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

COLLEGE SOULÉ.
601 et 607 Rue St-Charles,
En face de la Place Lafayette,
Soyez en état de remplir une position avant de la chercher.
Ecoles de commerce, de sténographie, et d'anglais de premier ordre, supérieures sous tous les rapports. Etudiants admis à n'importe quel moment. Une école du soir supérieure avec cours d'anglais de sténographie et d'affaires.
Venez et laissez-nous vous montrer les avantages de ces cours pour les garçons ambitieux et les jeunes gens et les femmes qui cherchent à obtenir de l'avancement. Taux d'enseignements abordables.
Votre enseignement gratuite si vous trouvez une autre école d'affaires dans la ville qui égale la notre en facilités modernes, cour pratiques et faculté expérimentée.
Notre département de Service Libre aide les gradués à trouver de l'emploi. La sténographie Isaac Pitman est la Première au Monde. Pas de fausses représentations pour nous faire patronner.
Les dames sont reçues dans tous les départements. Avancement rapide par instruction personnelle.
GEO. SOULÉ & SONS.

Succession de Michel Biri, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,182—Division E—Attendu que Ignace Biri a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Biri, Sr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Frank T. Echezabal, avocat.
31 oct—31—nov 4 9

DECES.

TROXLER—Décédée mardi, 31 octobre, à 4 heures p. m., MARIE ANNE FOSSIER veuve de feu Sidney Troxler. Agée de 39 ans native de la Nouvelle Orléans, Louisiane. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 1er novembre, à 4 heures p. m., de la dernière résidence de la défunte, No 2920 rue Dumaine.

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
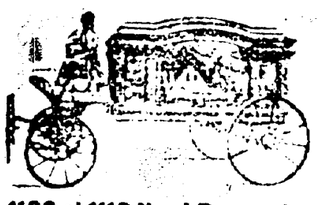
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE.
ADER & MOTHE,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4276.
Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 aout—1 an

TELEPHONE 282.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenade etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Algier au Dry Dock. Phone 38;
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oc—10m dim mer ven

AMUSEMENTS

ST. CHARLES **Orpheum** MATINEE ET CE SOIR.
VAUDEVILLE MODERNE.
L'Orchestre Fadette,
Le Trio Millman, Hoch, Elton & Co.,
Chiens de Jacob, Francis Gerard,
Mr. & Mme Allison, Bryant & Saville,
"The Horse Thief."
TOUS LES SOIRS..... 10c, 25c, 50c
Matinées tous les jours, Lundi excepté..10c, 25c
31 oct—5f

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine.
Semaine Commençant Dimanche, 29 Octobre
Matinée Mercredi et Samedi.
HENRY W. SAVAGE OFFRE
THE COLLEGE WIDOW,
PAR GEORGE ADE.
La Semaine Prochaine.....FRANK DANIELS
31 oct—5f

CRESCENT Ce Soir et Toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 1
SIDNEY R. ELLIS Présente
Le Grand Comédien Dialecte Allemand et Chanteur à Voix d'Or,
AL. H. WILSON,
Dans la Nouvelle Comédie Amusante,
"THE GERMAN GIPSY."
Nouvelles Chansons—Joyaux de Mélodie.
"Under the Harvest Moon," "No Love Like Thine," "Gretchen," "The Love Trust," "The Girl for Me," "Katie Krause."
La semaine prochaine—"Human Hearts."
31 oct—5f

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY,
Surintendant.
17 oct

PARC DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1905.

Des soumissions cachetées pour l'obtention du privilège d'un Carrousel ou chevaux de bois dans le Parc de Ville seront reçues par C. Dittmann, vice-président de l'Association du Parc, 628 rue Gravier, jusqu'au 7 novembre 1905, à trois heures p. m. précises. Pour détails et spécifications s'adresser à Jos Bernard, surintendant du Parc. Le comité se réserve le droit de récuser n'importe laquelle des soumissions ou toutes.

C. DITTMANN, Vice-Président du Comité Exécutif. J. S. BERNARD, Secrétaire du Comité Exécutif. 17 oct—17 au 7 nov inc

AVIS SPECIAL.

AVIS.

La compagnie NED PALFREY, 341 rue Carondelet, est la seule agence vendant à la Nouvelle-Orléans des fameux "Scotch Whisky" de Dewar, de l'absinthe véritable d'Edouard Pernod, et Kirschwasser, les célèbres "Brandies" Meukow, les Bières Underberg Boonekamp, Rye Antidelluvian, et un assortiment complet de Brandies, Vins, Rhums, Cordiaux, Genève et de bons vieux Rye et Whiskies Bourbon. Les articles ci-dessus seront vendus exclusivement aux détaillants et sous aucune considération aux colporteurs à la Nouvelle-Orléans.

NED PALFREY.
Phone Main 4321.
Représentant du Sud.
11 oct—1m—mer ven dim

AVIS.

La mort de M. S. W. RAWLINS ne cause aucune interruption dans les affaires des soussignés, lesquelles seront continuées sous le nom de la raison sociale de S. W. RAWLINS & FILS.

S. W. RAWLINS & FILS.
31 oct—3f

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une femme blanche comme cuisinière. S'adresser a 817 rue Couver. Petite famille. Bons gages.
1er nov—1 em

A LOUER—Marché privé de premier ordre dans le 6me District près de l'avenue St Charles. $25.00. J. C. Rhea & Co. 840 rue Gravier. 26 oct—

was oreilles de la marquise.

Une matrone préposée à la surveillance des toilettes de sa maîtresse en qualité de première femme de chambre—une manière de maire féminin du palais—et qui tenait en outre auprès d'elle l'emploi des confidentes, crut devoir lui faire part, dès son retour de la campagne, des propos venimeux qui couraient sur le compte de la nouvelle institutrice.

Ladite femme de chambre, hors d'âge, à son grand désespoir, jalouse de tout ce qui était jeune et beau, malveillante par nature à ce point qu'on aurait pu la croire pétrie de fiel et de venin, dépeignit Rose comme une sorte de Messaline insatiable et capable des pires excès.

—Oui, madame la marquise. Dès le soir de votre départ, on a vu un jeune homme sortir de sa chambre....

—Pas possible!

—Aux environs de minuit. Madame la marquise peut interroger la lingère....

—C'est elle qui?...

—Parfaitement. Hortense n'inventerait pas des histoires de nature à nuire aux autres. D'ailleurs ce n'est pas tout....

—Vraiment!

—Hier soir, il y avait encore un amoureux, et pas le même, madame la marquise, au coin de la rue de Castiglione vers les Tuileries.... Il l'attendait....

Le rendez-vous était pris....

—Vous me contez-là des choses!....

—Excusez, madame la marquise.... Pour cette fois il y avait deux témoins, Pauline et la lingère. Elles ont suivi le couple de loin et vu la scène dans ses moindres détails.... Il y avait des embrassades, des baisers, presque en public.... une honte.... sous les arbres des Champs-Elysées....

—C'est bien certain?

—Autrement oserais je vous avertir?....

—C'est étonnant.... J'aurais cru cette jeune fille très réservée.

—Mais tout le monde, madame la marquise.... Tous nous y avons été trompés..... C'est bien à regret que j'ai cru devoir .... vous informer....

—Vous avez bien fait....

Madame de Lucenay, très surprise et très courroucée, déclara:

—Ces jeunes filles, lorsqu'elles ont un peu de beauté, sont extrêmement dangereuses dans les maisons... Désormais, je n'en admettrai plus. On ne m'y reprendra pas. Je vais faire un exemple.... Il le faut.... Voulez vous prier mademoiselle Estérel de venir me parler?

La confidente ne demandait pas mieux.

Elle sortit.

La marquise aurait pu lui poser une question avant son départ:

—Quel était donc ce jeune homme qu'on avait vu sortir de la chambre de la nouvelle institutrice, aux environs de minuit?

Mais de même que la délatrice avait omis ce détail dans son accusation par égard pour sa maîtresse, la marquise n'osait pas éclaircir ce point ténébreux.

Elle croyait connaître l'envahisseur

Elle le soupçonnait fortement du moins.

Depuis quelque temps, son fils, le comte Paul, était très assidu à l'hôtel de Lucenay et cette assiduité avait une cause facile à deviner. C'était la présence d'une de ces troublantes sirènes qui sont une irrésistible attraction pour les amateurs du beau sexe.

Si donc la confidente n'avait pas désigné plus clairement cet heureux larron d'honneur, c'était à cause de sa qualité et pour ne pas désigner le fils aux foudres impuissantes de la mère.

Rose entra et dit:

—Vous m'avez fait appeler, madame?

—Oui, mademoiselle.

La marquise examina à l'aide de sa face à main l'institutrice qui se tenait debout devant elle, très pâle, attendant ses explications.

Elles furent courtes.

La marquise jouait avec son lorgnon, non sans un certain embarras.

Au fond, elle était sans méchanceté et regrettait le mal qu'elle se croyait obligée de faire.

Elle dit:

—Je voulais vous prévenir, mademoiselle, qu'il m'est absolument impossible de vous conserver ici plus longtemps.

—Si vous le croyez....

—Certainement.

—Alors je dois quitter l'hôtel?

—A mon grand regret.

—Quand?

—Mais tout de suite. Il me paraît inutile de prolonger de quelques jours ou de quelques heures une situation qui doit prendre fin.... nécessairement.

Rose ne souleva aucune objection.

Qu'aurait-elle pu prétendre, d'ailleurs?

—Bien, madame, fit-elle. Vous n'avez rien de particulier à me dire?

—Non, mais je vais vous donner vos....

Elle avait eu le mot de "gages" sur les lèvres.

Elle réfléchit un instant et acheva:

—Votre traitement.

Elle prit deux cents francs dans un tiroir bourré de banknotes, à faire la fortune d'un honorable cambrioleur, et dit:

—Le mois n'est pas achevé, mais je me fais un plaisir de de vous le payer en entier.

Froidement, Rose observa:

—Je ne suis ici que depuis trois semaines.

Elle prit deux louis de vingt francs et deux pièces de cent sous dans une petite bourse et les déposa sur le merveilleux bureau de la marquise.

Madame de Lucenay, née Sarah Goldstein, dit, légèrement vexée:

—Vous êtes fière, mademoiselle.

—Non, madame, je suis honnête et je sais compter.

—Vous partez?

—Dans un quart heure j'aurai quitté ma maison.

Elle s'inclina et sortit.

La marquise n'avait pu s'empêcher de l'admirer.

Rose n'avait pas essayé de se défendre.

Elle acceptait son renvoi presque dédaigneusement!

De plus son visage exprimait une telle loyauté, une si grande franchise, son regard était si limpide qu'un doute venait à la marquise et lui donnait un repentir de cette exécution si dure et si prompte, comme d'une injustice criante d'une mauvaise action.

Par bonheur pour elle la dénonciatrice rentra.

La marquise lui demanda:

—Vous êtes bien sûre de ce que vous m'avez appris, Justine?

—Madame la marquise ne suppose pas que je l'aie inventé?

—Non, certes.... mais le calme de cette jeune personne, sa tranquillité.....

—C'est qu'elle est sans inquiétude et bien certaine de retrouver à se caser d'une façon ou d'une autre.....

—J'aurais cru.....

Justine déclara avec autorité:

—Madame la marquise n'a rien à regretter.... Une coureuse et une hypocrite!.....

Rose faisait ses paquets.

Elle entassait ses "effets" dans la grande malle qu'elle avait achetée pour entrer à l'hôtel de Lucenay.

Son parti était pris.

L'ordre de la marquise ne lui avait causé aucun étonnement.

Elle l'attendait.

Les paroles blessantes de la femme de chambre qui la servait, les paroles amicales du grand concierge l'avaient préparée aux amertumes de cette scène que tant d'autres ont connues.

—Je vous chasse!

La marquise n'avait pas employé cette formule mais qu'importent les paroles quand le geste est le même?

Rose était découragée.

L'essai qu'elle avait fait de cette carrière de mercenaire n'était pas heureux.

Elle ne le renouvellerait pas.

Une demi-heure à peine après l'ordre qui lui avait été donné, elle arrivait à loge du concierge et lui demandait:

—Pouvez vous me dire où je vais trouver un commissionnaire?

—Vous partez?

—Hélas!

—Je le savais. C'était à prévoir, avec ces langues empoisonnées. Toutes ces farceuses là étaient jalouses de vous, mademoiselle Rose.

Il aperçut au fond de la cour, du côté des communs, deux palefreniers et les appela d'un signe.

Ils descendirent la malle de la condamnée avec complaisance.

Le concierge lui dit en souriant:

—Ne craignez rien, vous trouverez toujours une meilleure place que celle-là, mais rappelez-vous que partout où vous irez, vous aurez tous les hommes pour vous, toutes les femmes contre vous.

Et plus bas, il insinua judicieusement:

—Trop belle!

N'était-ce pas ce que sa meilleure amie, Mary Parker, et M. Fauconas lui avaient assez répété ou fait entendre?

L'un des palefreniers était allé chercher un fiacre.

(Continuer.)

Cours de Français.
Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Brésat, le distingué professeur n'interrompra pas ses leçons et son cours français de prononciation et de récitation pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Brésat: elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent auprès de lui un enseignement aussi vivant qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. S'adresser au No 1460 rue Pauline.
3 nov—